

# Vos tarifs au quotidien

## Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019 - Tarifs TTC  
Mise à jour suite aux engagements des banques  
du 11 décembre 2018

Chers Sociétaires, Chers Clients,

Vous avez choisi une banque différente et vous avez bien fait.

### **Nous sommes là où vous êtes**

Vous avez fait le choix d'une banque qui, via son site internet, ses applis mobiles et ses agences met à votre service une équipe de conseillers-experts prêts à se mobiliser au quotidien pour réaliser vos projets et vous accueillir dans des agences toujours aussi nombreuses et repensées, à deux pas de chez vous.

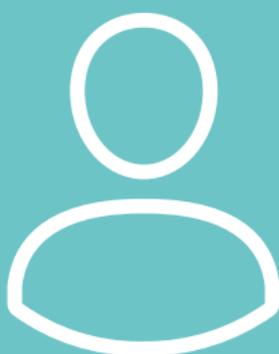
### **Nous agissons où vous êtes**

Vous avez fait le choix d'une banque mutualiste, solidaire et engagée, qui vous permet d'interagir et de prendre part au développement de votre région. C'est cette même banque qui, à chaque utilisation de votre carte Sociétaire, reverse 1 centime d'euro pour dynamiser notre territoire, là où vous vivez.

Vous avez également fait le choix d'une banque transparente qui vous informe clairement sur la valeur de ses offres et services pour cette année 2019 avec en retour la qualité que vous êtes en droit d'attendre.

Au nom des 2 677 salariés et 934 administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

**Guillaume Rousseau**  
Directeur Général



Retrouvez ces conditions sur [ca-briepicardie.fr](http://ca-briepicardie.fr) ainsi que les informations utiles et avantageuses dans les rubriques « bon à savoir ».

Découvrez toutes les actions et engagements de votre Caisse régionale sur [ca-briepicardie.com](http://ca-briepicardie.com)

	<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>2</b>
	<b>Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte</b>	<b>3</b>
	<b>Banque à distance</b>	<b>4</b>
	<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>6</b>
	<b>Offre groupée de services</b>	<b>10</b>
	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>14</b>
	<b>Découverts et crédits</b>	<b>15</b>
	<b>Épargne et Placements financiers</b>	<b>17</b>
	<b>Offres jeunes</b>	<b>19</b>
	<b>Opérations avec l'étranger</b>	<b>21</b>
	<b>Succession</b>	<b>22</b>
	<b>Assurances et Prévoyance</b>	<b>23</b>
	<b>Autres services</b>	<b>24</b>
	<b>Lexique</b>	<b>25</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>26</b>

# VOTRE QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS  
EN VIGUEUR AU 01/01/2019, TARIFS TTC.



## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS<sup>1</sup>

Prix en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

### Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision)	<b>GRATUIT</b> (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)	<b>0,80€/mois</b> (soit pour information <b>9,60€ par an</b> )
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	<b>42,00€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	<b>43,00€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Maestro	<b>32,70€/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00€/retrait</b> dès le 4 <sup>e</sup> retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <sup>2</sup> :	
- En agence	<b>3,80€ /virement</b>
- Par internet	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement :	
-Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention <sup>3</sup>	
- Par opération	<b>8,00€</b>
- Plafond mensuel	<b>80,00€</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)	<b>2,00€/mois</b> (soit pour information <b>24,00€/an</b> )
Tenue de compte	<b>24,80€/an</b>

<sup>1</sup>- Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

<sup>2</sup>- Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : Consultable p24.

<sup>3</sup>- Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en €

## Ouverture, Transformation, Clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	<b>GRATUIT</b>
▲ Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
▲ Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	<b>GRATUIT</b>
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	<b>43,55€</b>
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	<b>GRATUIT</b>
Service d'aide à la mobilité	<b>GRATUIT</b>
▲ Services bancaires de base <sup>4</sup>	<b>GRATUIT</b>

## Relevés de compte

	<b>PAPIER</b>	<b>INTERNET E-DOCUMENTS</b>
● ▲ ■ Relevé mensuel	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé par quinzaine (2 par mois)	<b>1,65€/mois</b>	<b>0,85€/mois</b>
Relevé décadaire (3 par mois)	<b>2,70€/mois</b>	<b>1,40€/mois</b>
Relevé quotidien	<b>16,60€/mois</b>	<b>8,35€/mois</b>
Relevé annuel des frais		<b>GRATUIT</b>
● Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »		<b>7,35€/envoi</b>
● Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »		<b>11,05€/envoi</b>
● Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »		<b>14,65€/envoi</b>

## Tenue de compte

● ▲ ■ Tenue de compte	<b>24,80€/par an</b>
▲ ■ Frais de gestion de compte inactif <sup>5</sup> (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	<b>30,00€/an</b>
Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	<b>GRATUIT</b>



### BON À SAVOIR

#### Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :

- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit:

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au 1 de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

## Services en agence

Frais de recherche simple de documents<sup>4</sup> **13,95€/unité**

Frais de recherche complexe de documents<sup>4</sup> **SUR DEVIS**

Frais de location de coffre-fort :

- Annuelle

**DE 65,40€ À 183,00€** par an  
et par coffre suivant la taille et le  
montant garanti

- Saisonnière

**22,45€/mois**

Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole **20,50€/opération**

▲ ■ Versement d'espèces **GRATUIT**

▲ ■ Retrait d'espèces en agence sans émission  
de chèque **GRATUIT**

Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un  
retrait à un distributeur automatique de la banque) **GRATUIT**

Retrait d'espèces de dépannage<sup>7</sup> **GRATUIT**

Remise de chèque(s) ▲ ■ **GRATUIT**

<sup>4</sup> - Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

<sup>5</sup> - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

<sup>6</sup> - Document hors imprimé fiscal unique

<sup>7</sup> - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



## BANQUE À DISTANCE

Prix en €

**FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE  
CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE,  
TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC)**

@ [WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR](http://WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR)

📱 **MA BANQUE<sup>8</sup> / MA CARTE<sup>9</sup>**

### Abonnement à des services de banque à distance<sup>10</sup>

● ▲ ■ Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision **GRATUIT**  
Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la  
réalisation de virements internes et la souscription de produits et services  
par signature électronique

● Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision Plus **GRATUIT**  
Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA

● Invest Store : Service de bourse en ligne

- Invest Store Initial

**GRATUIT**

- Invest Store Intégral - Commission de service Invest Store Intégral
- A partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

**GRATUIT**  
**96,00€**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis

- le site internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr)
- nos applications mobiles
- Ma Banque
- Ma Carte<sup>9</sup> dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib<sup>11</sup> qui comprend :
  - \* paiement Paylib en ligne
  - \* paiement Paylib en magasin avec son mobile
  - \* Paylib entre amis

**GRATUIT**

**GRATUIT**

Service d'agrégation de comptes<sup>12</sup>

Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banque que le Crédit Agricole Brie Picardie

**GRATUIT**

**L'application Ma Banque répond à vos attentes  
24h/24 en vous offrant un maximum de services :**



PRISE DE RENDEZ-VOUS DIRECTE  
AVEC VOTRE CONSEILLER



VIREMENTS ET  
ÉPARGNE RAPIDES

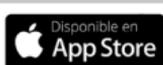


PARAMÉTRAGE DES  
ALERTES

**GRATUIT**



Découvrez l'application MA CARTE<sup>9</sup> et accédez à tous les services de votre carte directement depuis votre smartphone<sup>13</sup>



**Services d'alertes par sms**

**ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DE COMPTE PAR SMS**

● Mini-relevés **1,05€/mois**

Nombre de SMS inclus **1 SMS/semaine**

● Alerte Actilibre : Service de placements automatiques d'excédent de budget **0,35€/mois**

● Alerte temps réel de gestion **0,80€/mois**

● Alerte achat à distance **0,80€/mois**

● Alerte solde disponible **0,35€/mois**

● Alerte « essentielle » : solde débiteur **0,80€/mois**

● Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement **0,35€/mois**

● Alerte souplesse du découvert : Information d'utilisation du découvert autorisé **0,35€/mois**

<sup>8</sup>. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>9</sup>. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Carte, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>10</sup>. Hors coût de communication variable selon opérateur.

<sup>11</sup>. Service uniquement valable sous Android.

<sup>12</sup>. Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>13</sup>. Téléphone intelligent.

<sup>14</sup>. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc



### Cartes

#### COTISATION CARTE



#### BON A SAVOIR

#### Profitez de nos bons plans sur nos cotisations cartes !

Bénéficiez de 25 % de réduction (sauf carte Prélude et l'Autre Carte) la 1<sup>ère</sup> année pour toute première souscription d'une carte bancaire et de 50% sur la seconde carte sur un même compte (réduction appliquée sur la carte la moins chère)..

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

#### CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

##### CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

L'Autre Carte <sup>17</sup>	<b>17,10€/an</b>
L'Autre Carte Majeur Protégé	<b>21,45€/an</b>
Carte Prélude <sup>18</sup>	<b>20,40€/an</b>
Mastercard avec contrôle de solde (Maestro)	<b>32,70€/an</b>
Mastercard Eko	<b>35,00€/an</b>

##### CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT<sup>15</sup>

Mastercard ou Visa	<b>42,00€/an</b>
Gold Mastercard ou Visa Premier <sup>19</sup>	<b>100,00€/an</b>

##### CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ<sup>16</sup>

Mastercard ou Visa	<b>43,00€/an</b>
Gold Mastercard ou Visa Premier <sup>19</sup>	<b>110,00€/an</b>
World Elite Mastercard <sup>19</sup> Visa Infinite <sup>19</sup>	<b>290,00€/an</b>
Platinum (n'est plus commercialisée)	



#### BON A SAVOIR

#### Bonus Gold !

A chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, bénéficiez de 0,10€ (0,05€ si vous n'êtes pas sociétaire) à valoir sur votre prochaine cotisation carte <sup>(19)</sup>.

#### Les offres jeunes !

Les jeunes de 18 à 30 ans inclus bénéficient jusqu'à -50% sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, et Visa Premier en version sociétaire (plus d'informations p19 «Offres Jeunes»)

## CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT <sup>15</sup>	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT DIFFÉRÉ <sup>16</sup>
  Cartwin Mastercard <sup>20</sup>	42,00€/an	43,00€/an
  Cartwin Gold Mastercard <sup>19 20</sup>	100,00€/an	110,00€/an

Carte Open<sup>21</sup> (n'est plus commercialisée) **18,15€/an**

 : Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

## CARTE DE RETRAIT

Cotisation carte libre Service Agence <sup>22</sup>	<b>GRATUIT</b>
Cotisation carte libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	<b>25,10€/an</b>

## PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro <sup>23</sup> dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>24</sup>	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Autres paiements par carte<sup>25</sup>  
+ Frais proportionnels au montant du paiement **0,41€/ paiement**  
**2,06% du montant**

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte

## RETRAIT PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	Retraits par carte en euros <sup>23</sup> , dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>24</sup>		Autres retraits <sup>25</sup>
	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque	
Carte Prélude <sup>18</sup> (en France uniquement)	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>AUX DISTRIBUTEURS<sup>26</sup></b> : 2,10% du montant + 3,40€/ retrait  <b>AUX GUICHETS</b> : 1,97% du montant + 6,50€/ retrait
  L'Autre Carte <sup>17</sup>		1,00€/retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait	
Maestro, Carte Internationale Mastercard, Visa, Cartwin Mastercard		1,00€/retrait dès le 4 <sup>e</sup> retrait dans le mois	
Carte Internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Cartwin Gold Mastercard	<b>TOUS RETRAITS GRATUITS</b>		
Carte Visa Infinite, World Elite Mastercard, Platinum Mastercard			

## AUTRES OPÉRATIONS CARTE

● Commande de carte en urgence	<b>13,45€</b>
● Réédition du code confidentiel	<b>9,20€</b>

Frais d'opposition	
- À l'initiative du titulaire de la carte	<b>GRATUIT</b>
- Blocage de la carte par la banque	<b>GRATUIT</b>
Élévation du niveau de service <sup>27</sup>	
- Ponctuelle	<b>6,60€</b>
- Niveau confort	<b>12,50€/an</b>
- Niveau confort +	<b>18,70€/an</b>
- Niveau confort ++	<b>25,00€/an</b>

## Virement

### ▲ VIREMENT SEPA<sup>28</sup>

(Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)

	INTERNET	AGENCE
<b>VIREMENT SEPA OCCASIONNEL</b> Émission d'un virement SEPA occasionnel vers l'EEE <u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement occasionnel <u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement occasionnel	<b>GRATUIT</b> <b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b> <b>3,80€/virement</b>
<b>VIREMENT SEPA PERMANENT</b> Émission d'un virement SEPA permanent vers l'EEE Frais de mise en place d'un virement permanent <u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement permanent <u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement permanent	<b>GRATUIT</b> <b>GRATUIT</b> <b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b> <b>GRATUIT</b> <b>1,25€/virement</b>

Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**

Réception d'un virement instantané SEPA **GRATUIT**

SEPA mail Paiement de facture<sup>29</sup> **GRATUIT**

### PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

▲ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **GRATUIT**

▲ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **GRATUIT**

Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA **GRATUIT**

Courrier d'information premier prélèvement **0,50€/mois**

▲ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA **GRATUIT**

## Autres Facturations

● Forfait des opérations courantes illimitées<sup>30</sup>  
(Comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA)<sup>31</sup> **1,05€/mois**

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **14,00€**

## Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire **13,35€/virement**

## Chèque

Paiement d'un chèque	<b>GRATUIT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ▲ Remise de chèque(s) sur le compte (Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte : J+1)</li> </ul>	<b>GRATUIT</b>
Frais de mise à disposition de chéquier en agence	<b>GRATUIT</b>
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	<b>GRATUIT</b>
● Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	<b>5,25 €/chéquier</b>
● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	<b>16,20€/opération</b>
● Frais d'émission d'un chèque de banque	<b>14,25€</b>
Destruction de chéquier non réclamé, de plus d'un mois	<b>5,00€</b>

<sup>15</sup> DÉBIT : sont considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- Les cartes à débit immédiat.
- Les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.

<sup>16</sup> CRÉDIT : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

<sup>17</sup> Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).

<sup>18</sup> Carte proposée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier.

<sup>19</sup> Cotisation avant application du bonus. Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge. Le bonus ne s'applique pas à la 1<sup>ère</sup> cotisation.

<sup>20</sup> La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>21</sup> La carte Open est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>22</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>23</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain.

<sup>24</sup> Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.24.

<sup>25</sup> Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain

<sup>26</sup> Frais de change éventuels supplémentaires.

<sup>27</sup> Sous réserve d'acceptation par la banque.

<sup>28</sup> Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.24)

<sup>29</sup> Service sécurisé de règlement de facture en ligne

<sup>30</sup> Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.

<sup>31</sup> Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



## OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Prix en €

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.  
Cotisation à une offre groupée de services.

### ● Compte à Composer (CAC)



#### BON À SAVOIR

#### Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !

Les 3 premiers mois sont offerts la première année pour toute souscription d'un Compte à Composer (offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Remboursement des 3 premiers mois 1 an après la souscription du CAC).

### VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

Tenue de compte		
Le Socle	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>31</sup>	2,10€/mois <sup>32</sup>
	Mise à disposition des moyens de paiement octroyés (frais d'envoi de chèquiers et cartes) pour des renouvellements	
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
	Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p24)	

### VOS UNIVERS DE BESOINS

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

		DÉCOUVERT	PRIX
Module Maîtrise du Découvert	Module souscrit <b>à partir du 01/01/2017</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>33</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>34</sup> (dans la limite du montant autorisé)</li> </ul>	<b>DE 1,00€ À 500,00€</b>	<b>2,15€/mois</b>
		<b>DE 500,01€ À 1000,00€</b>	<b>2,90€/mois</b>
		<b>DE 1000,01€ À 2000,00€</b>	<b>3,80€/mois</b>
		<b>2000,01€ ET PLUS</b>	<b>5,00€/mois</b>
		<b>DE 1,00€ À 300,00€</b>	<b>1,48€/mois</b>
	Module souscrit <b>avant le 01/01/2017</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>33</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>34</sup> (dans la limite du montant autorisé)</li> </ul>	<b>DE 300,01€ À 800,00€</b>	<b>2,14€/mois</b>
		<b>DE 800,01€ À 1200,00€</b>	<b>2,89€/mois</b>
		<b>DE 1200,01€ À 2000,00€</b>	<b>3,75€/mois</b>
		<b>2000,01€ ET PLUS</b>	<b>4,99€/mois</b>

Module Budget Assurances <sup>35</sup>	Assurance SécuriBUDGET <sup>33</sup> / SécuriBUDGET Premium <sup>33 36</sup> (auto, habitation, santé, personne)	<b>1,70€/mois</b> Premium : <b>3,50€/mois</b>
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>33</sup> / SécuriCOMPTE Premium <sup>33 36</sup>	<b>2,80€/mois</b> Premium : <b>4,30€/mois</b>
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
	Retrait d'espèces de dépannage	
	Réédition carte urgente	
Module Épargne Pilotée	Réédition code confidentiel	<b>2,18€/mois</b> Premium : <b>2,85€/mois</b>
	Actilibre : Service de placements automatiques des excédents de budget	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « Actilibre » <sup>37</sup>	
	Assurance SécuriÉPARGNE <sup>33</sup> / SécuriÉPARGNE Premium <sup>33 36</sup>	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium <sup>36</sup>	
Module Suivi @ssuré	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL Invest Store Initial	<b>3,00€/mois</b> Premium : <b>3,85€/mois</b>
	Assurance SécuriWEB <sup>33</sup> / SécuriWEB Premium <sup>33 36</sup>	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte achat à distance</li> <li>• mini relevés (1/semaine)</li> <li>• alerte temps réel de gestion</li> </ul>	

## Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 4,10€ ET 5,09€</b>
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 5,10€ ET 7,14€</b>
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 7,15€ ET 9,17€</b>
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>ÉGAL À 9,18€ ET PLUS</b>

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

**L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :**  
**Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>38</sup> : 1,00€/mois<sup>32, 39</sup>**

Le Socle	Tenue de compte
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>31</sup>
	Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) envoi en recommandé
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Information premier prélèvement SEPA
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
Module budget protégé <sup>38</sup>	Ouverture et clôture de compte
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)
	Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ / mois
	Plafonnement à 20€ / mois et à 200€ / an pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les commissions d'intervention ;</li> <li>• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;</li> <li>• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;</li> <li>• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;</li> <li>• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;</li> <li>• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;</li> <li>• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;</li> <li>• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;</li> <li>• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.</li> </ul> Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
	2 chèques de banque (par mois)
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
	Un changement d'adresse (1fois/an)
	Versement d'espèces en agence
	Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

**Compte EKO : 2,00€/mois**

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>31</sup>
	Tenue du compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte SMS si solde du compte inférieur à 20€</li> <li>• alerte essentielle - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> <li>• alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole</li> </ul>
	E-relevé mensuel

Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard EKO"
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Chéquier



### BON À SAVOIR

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté,

frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00€/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00€/chèque**

Retrait d'espèces par carte	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an
-----------------------------	---

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

## Comptes-Services (CSCA) ancienne gamme en €/mois

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

Prélude	<b>1€00</b>
Initial+	<b>4€50</b>
Equilibre+	<b>6€45</b>
Optimum+	<b>7€55</b>
Mozaïc +	<b>3€00</b>

<sup>31</sup>- Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

<sup>32</sup>- Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (11,90€ / trimestre) (p.24)

<sup>33</sup>- Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code d'assurances.

<sup>34</sup>- Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

<sup>35</sup>- Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurance régie par le Code des Assurances.

<sup>36</sup>- Montant de garantie supérieure.

<sup>37</sup>- Mandat de placement automatisé des excédents de budget.

<sup>38</sup>- En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière

<sup>39</sup>- En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac



### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>40</sup>

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel de 10 commissions **80,00 €**

**Clientèle fragile :** Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique<sup>41</sup>

- Par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel de 5 commissions **20,00 €**

### Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **19,00€/an**

Frais par saisie attribution ou conservatoire, autre procédure civile d'exécution **108,60€/acte**

Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur) **10% du montant dû au Trésor Public<sup>42</sup>**

Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé **7,40€/lettre**

### Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté<sup>43</sup> **9,40€**

Forfait<sup>44</sup> de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>45</sup>

Montant du chèque ≤ 50€ **30,00€/chèque**

Montant du chèque > 50€ **50,00€/chèque**

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision<sup>46</sup>

Si paiement ≤ 20 € **MONTANT DU PAIEMENT**

Si paiement > 20€ **20,00€**

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **11,40€**

### EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **29,25€/chèque**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **29,25€/acte**

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1<sup>er</sup> février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

**25,00€/mois**

<sup>40</sup>. Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absences ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

<sup>41</sup>. Pour les clients ayant souscrit à l'offre Compte à Composer Module Budget Protégé.

<sup>42</sup>. Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

<sup>43</sup>. Tarification débitée si paiement du chèque.

<sup>44</sup>. Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.

<sup>45</sup>. Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.

<sup>46</sup>. Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007. Montant des frais maximum (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée.



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS<sup>47</sup> Prix en €

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### Découverts

Taux débiteur annuel

**NOUS CONSULTER**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

**PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE<sup>48</sup>**

Autorisation de découvert<sup>49</sup>

**VOIR CONDITIONS EN AGENCE**

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

### Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.

Peuvent être associés au Compte Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

**NOUS CONSULTER**

### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie

**NOUS CONSULTER**

Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

**NOUS CONSULTER**

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

**GRATUIT**

## Prêt immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier	<b>NOUS CONSULTER</b>
Prêt Viager Hypothécaire	<b>NOUS CONSULTER</b>

## Frais d'étude et de mise en place

Compte Suppletis	<b>GRATUIT</b>
Prêt à consommer / prêt regroupé	<b>1 %</b> du capital emprunté, Min. 30€
Prêt à taux zéro 	<b>GRATUIT</b>
Eco prêt à 0%, Prêt Épargne Logement	<b>GRATUIT</b>
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	montant forfaitaire <b>500,00€</b>
Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) <i>Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.</i>	<b>1 %</b> du capital emprunté, Min. 500,00€
Prêt Viager Hypothécaire	<b>1 %</b> du capital emprunté, Min. 3000,00€

## Assurances liées au crédit

Assurance Des Emprunteurs (Décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...) <sup>50</sup>	<b>NOUS CONSULTER</b>
--	-----------------------

## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter/date d'échéance <sup>51</sup>	<b>35,00€/prêt</b>
Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI <sup>52</sup> et LCC <sup>53</sup> )	<b>24,55€</b>
Réédition de tableau d'amortissement	<b>22,35€/tableau</b>
Report d'échéance	<b>93,55€/prêt</b>
Nantissement d'un contrat d'assurance vie	
- contrat d'assurance vie détenu hors Crédit Agricole Brie Picardie	<b>204,00€/contrat</b>
- contrat d'assurance vie détenu au Crédit Agricole Brie Picardie	<b>GRATUIT</b>
Mise en place d'une caution solidaire	<b>75,50€/caution</b>
Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque/de nantissement d'un contrat d'assurance vie	<b>95,05€/prêt</b>
Modification de garantie ou d'emprunteur	
- crédits à la consommation	<b>91,80€/prêt</b>
- crédits immobiliers	<b>255,00€/prêt</b>
Lettre d'opposition à la compagnie d'assurance	<b>35,00€/envoi</b>
Impayé cotisation assurance emprunteur	<b>35,00€/envoi</b>
Opérations diverses	<b>NOUS CONSULTER</b>

<sup>47</sup>. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>48</sup>. Selon réglementation en vigueur. Taux Annuel Effectif Global maximum : plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie "découverts en compte aux particuliers" publié trimestriellement par

le Journal Officiel.

<sup>49</sup>. Le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie "découverts en compte aux particuliers" publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux d'intérêt débiteur publié par la Banque de France minoré de 2 points.

<sup>50</sup>. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

<sup>51</sup>. Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.

<sup>52</sup>. Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1er juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.

<sup>53</sup>. Loi sur le crédit à la consommation.



## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Prix en €

### Épargne Bancaire

#### TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés	<b>GRATUIT</b>
Compte Epargne logement (CEL)	<b>109,00€</b>
Plan d'Épargne logement (PEL)	<b>109,00€</b>

#### ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	<b>NOUS CONSULTER</b>

#### ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	<b>NOUS CONSULTER</b>
L'assurance vie et le plan d'épargne populaire - PERP	
- Droits d'entrée	<b>NOUS CONSULTER</b>
- Rémunération	<b>NOUS CONSULTER</b>
- Frais de gestion	<b>NOUS CONSULTER</b>

### Placements financiers

#### OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Epargne en Action (PEA) / PEA-PME	<b>GRATUIT</b>
Transfert de compte titres français (Par ligne)	<b>11,40€</b> min. de perception <b>68,40€/ligne</b>
Transfert de compte titres étrangers (Par ligne)	<b>72,50€/ligne</b>
● Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	<b>13,65€</b>
Frais sur titres non cotés :	<b>82,40€</b>
Mise en nominatif administré	<b>GRATUIT</b>
Mise en nominatif pur	<b>35,35€</b>
Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique	<b>21,60€</b>
Commission sur OPC externe	<b>21,00€</b> + frais émetteur
Commission sur OPC Crédit Agricole	<b>NOUS CONSULTER</b>

Commission de service Invest Store Intégral :

- A partir de 24 ordres par an

- Moins de 24 ordres par an

**GRATUIT**  
**96,00€**

## ORDRES DE BOURSE EN FRANCE<sup>54</sup>

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	<b>5,20€</b>	<b>1,55%</b> <sup>56</sup>	<b>16,15€</b>
Par téléphone au 0 969 323 460 <sup>55</sup>	<b>5,00€</b>	<b>1,22%</b> <sup>56</sup>	<b>13,40€</b>
● Internet : Invest Store Initial	<b>GRATUIT</b>	<b>0,51%</b> <sup>56</sup>	<b>7,35€</b>
Internet : Invest Store Intégral	<b>GRATUIT</b>	<b>0,99€</b> (ordre ≤ 1100€) <b>0,09%</b> <sup>56</sup> (ordre > 1100€)	
Service de règlement Différé (SRD)		<b>0,020%</b> <sup>57</sup> + frais de courtage	<b>3,85€</b> + frais de courtage

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

## ORDRES DE BOURSES SUR BOURSES ÉTRANGÈRES<sup>54</sup>

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	<b>GRATUIT</b>	<b>1,55%</b> <sup>56</sup>	<b>40,10€</b>
Par téléphone au 0 969 323 460 <sup>55</sup>		<b>0,57%</b> <sup>56</sup>	<b>21,40€</b>
● Internet : Invest Store Initial	<b>GRATUIT</b>	<b>0,57%</b> <sup>56</sup>	<b>21,45€</b>
Internet : Invest Store Intégral	<b>GRATUIT</b>	<b>0,56%</b> <sup>56</sup>	<b>21,05€</b>

## DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

Compte Titre / PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte	<b>25,85€</b>
--	---------------

par an	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Etranger/Nominatif
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	<b>0,066%</b>	<b>0,302%</b>	<b>0,35%</b>
Frais fixes par ligne	<b>0,95€</b>	<b>4,05€</b>	<b>9,35€</b>

Montant minimum : **33,00€**

Montant maximum : **535,50€**

Droits de garde sur Plan d'Épargne en Actions et PEA PME:  
-10% par rapport au Compte Titres Ordinaire.

Exonération pour :

Les clients de moins de 25 ans

Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€

Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifée

## PARTS SOCIALES<sup>58</sup>

(1 part sociale = 1€)

Frais de souscription et remboursement parts sociales

**GRATUIT**

Droits de garde	<b>GRATUIT</b>
-----------------	----------------

## CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS<sup>59</sup>

Gestion conseillée "Access" <sup>60</sup>	<b>0,35%/an</b> de l'encours confié, min. 175€/an
Gestion conseillée "Premium" <sup>60</sup>	<b>0,30%/an</b> de l'encours confié, min. 300€/an
Pôle Bourse <sup>61</sup>	<b>1%/an</b> de l'encours confié, min. 1000€/an

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	<b>1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0%</b>

## OR

Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise	<b>NOUS CONSULTER</b>
---	-----------------------

<sup>54</sup>- Les frais de place sont en supplément

<sup>55</sup>- Appel non surtaxé

<sup>56</sup>- Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre

<sup>57</sup>- Par jour de portage sur exécution et opérations de report

<sup>58</sup>- Peut être souscrit sur PEA ou CTO

<sup>59</sup>- Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(es) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),

- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.

- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone :

- ses ordres de souscription/rachat d'actions/parts d'OPC,

- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie.

<sup>60</sup>- Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...)

<sup>61</sup>- Le service « Pôle Bourse », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC »...



## OFFRES JEUNES

Prix en €

**CES OFFRES SONT DESTINÉES AUX JEUNES JUSQU'À 30 ANS INCLUS. LES JEUNES PEUVENT AUSSI AVOIR ACCÈS À TOUTES LES AUTRES OFFRES DÈS LORS QU'ILS SATISFONT À LEURS CONDITIONS.**

### Offre groupée de services

Cotisations à une offre groupée de services

Compte à Composer	<b>18 - 25 ANS</b>	<b>-50%</b> chaque année
	<b>26 - 30 ANS</b>	<b>-30%</b> chaque année

### Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p: 6 et 7

	ÂGE	COTISATIONS CARTES MASTERCARD MOZAÏC
Carte de retrait <sup>62</sup>	12 - 25 ANS	12,00€
📶 Carte de paiement avec contrôle solde <sup>62</sup>	12 - 25 ANS	17,00€
📶 Carte de paiement (débit immédiat) <sup>62</sup>	18 - 25 ANS	19,30€
📶 Carte standard sociétaire <sup>63</sup>	18 - 25 ANS	-50% chaque année
	26 - 30 ANS	-30% chaque année

### Autres opérations sur moyen de paiement avec la gamme Mozaïc +

#### PAIEMENT PAR CARTE<sup>64</sup>

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : Devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)<sup>65</sup> **GRATUIT**

Paiement par carte hors zone euro<sup>66</sup> **1,89%** du montant + 0,20€/paiement

#### RETRAIT PAR CARTE<sup>64</sup>

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro<sup>65</sup> ou hors zone euro<sup>66</sup> **GRATUIT**

Retraits par carte à un guichet hors zone euro<sup>66</sup> **1,89%** du montant + 1,00€/retrait

Frais d'opposition chèque par l'émetteur **GRATUIT**

### Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (de 18 à 25 ans)<sup>67</sup> 1/2 tarif soit **4,00€**

### Crédits et Découverts

Frais d'étude et de mise en place **NOUS CONSULTER**

Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc) **NOUS CONSULTER**

Autorisation de découvert  
- Montant **NOUS CONSULTER**

- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers **NOUS CONSULTER**

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.16.

### Épargne

Livret Tiwi (0-11 ans), Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans), Livret A (-1 an, 15€ offerts)<sup>68</sup>

- Ouverture **GRATUIT**

- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

## Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans **NOUS CONSULTER**

Assurance vol moyens de paiement SécuriCompte **NOUS CONSULTER**

Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, téléphone...) **NOUS CONSULTER**

Assurances de personnes (protection juridique, santé...) **NOUS CONSULTER**

Assurance auto

- Stage de Conduite : Box Reflex' Conduite **GRATUIT<sup>69</sup>**

- Offre enfant d'assuré **- 200€ LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE<sup>70</sup>**

Assurance habitation étudiant **NOUS CONSULTER**

## Offre séjour à l'étranger

### Séjour à l'étranger 18-29 ans inclus : Offre Globe Trotter<sup>71</sup>

- Une relation privilégiée proposée via Brie Picardie Direct
- Carte bancaire à l'international<sup>72</sup> à 50% la 1<sup>ère</sup> année
- Frais de retrait et de paiement par carte : gratuits à l'étranger
- Frais de virements internationaux émis et perçus (hors frais de change) : gratuits
- Types de séjours : études, stages, Erasmus, CDI/CDD, Working Holiday Visa, programme d'échange, immersion culturelle, Expatriation professionnelle (VIE)

<sup>62</sup>. Les cartes MOZAIK M6 ne sont plus commercialisées.

<sup>63</sup>. Valable pour la carte sociétaire version standard et premium MasterCard ou Visa de débit ou de crédit.

<sup>64</sup>. Opérations par carte (paiements, retraits) et virements, en euros, en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE)

<sup>65</sup>. Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE consultables p.24.

<sup>66</sup>. Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.

<sup>67</sup>. Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision,...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

<sup>68</sup>. Commission gratuite par mois pour les moins de 25 ans, gratuite pour les détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service.

<sup>69</sup>. Somme versée pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.

<sup>70</sup>. Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.

<sup>71</sup>. L'offre Globe Trotter est disponible gratuitement sous condition de détention ou de souscription d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer (socle + 2 modules minimum).

<sup>72</sup>. Offre valable pour les cartes de débit : Gold MasterCard, Visa Premier, MasterCard, Visa ou Mozaïc de paiement ; pour une première souscription ou montée en gamme.



## OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER<sup>73</sup>

Prix en €

## Change

### LES CHÈQUES DE VOYAGE

Commission sur revente de chèques en devises **1,60%** de la contre-valeur

### LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

- Commission sur achats/reventes de devises  
(Cour du jour disponible en agence)

**5,40€**/opération

## Les chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin	<b>0,10%</b> du montant, Min. 18,65€ Max. 106,10€
Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger crédit après encaissement	<b>0,12%</b> du montant, Min. 26,05€ Max. 105,40€
Paiement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises	<b>0,10%</b> du montant, Min. 26,45€
Commission de change si chèque en devises avec crédit d'un compte euro.	<b>10,60€</b>

## Virements internationaux<sup>74</sup>

(Opérations libellées en devises dans l'EEE<sup>75</sup> ou en euros et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent	<b>GRATUIT</b>
Emission d'un virement non SEPA ou SEPA vers la Suisse (en agence uniquement)	<b>0,10%</b> du montant, Min. <b>26,30€</b>
Reception d'un virement non SEPA ou SEPA en provenance de la Suisse <sup>76</sup>	<b>18,00€</b>
Commission de change si virement en devises avec débit ou crédit d'un compte euro	<b>10,60€</b>
Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR <sup>77</sup>	<b>0,125%</b> (Min. 27,10€; Max. 97,55€)
Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC absent ou incomplet	<b>30,65€</b>

## Compte en devise (retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises	<b>23,15€</b> /mois
--	---------------------

## Autres opérations

### LES RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, PAIEMENTS PAR CARTE ET VIREMENTS SONT CONSULTABLES PAGES 7 ET 8

<sup>73</sup>. Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

<sup>74</sup>. Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

<sup>75</sup>. Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.24.

<sup>76</sup>. Réduit pour les virements < 91 €50 à 20 % du montant reçu.

<sup>77</sup>. Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE

Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant).c/ Frais partagés (frais SHARE)



## SUCCESSION

Prix en €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	<b>0,65%</b> , de l'actif successoral, Min. 39,50€ Max. 560,55€
Frais de gestion annuels	<b>135,00€</b>



### Assurances pour vous protéger au quotidien<sup>78</sup>

COTISATIONS	STANDARD	PREMIUM
● SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement <sup>79</sup>	<b>SécuriCOMPTE Plus</b> 2,00€/mois/compte	<b>SécuriCOMPTE Premium</b> 4,20€/mois/compte
● SécuriWEB <sup>79</sup>	1,25€/mois/compte	2,50€/mois/compte
● SécuriBUDGET <sup>79</sup>	1,70€/mois/compte	3,50€/mois/compte
● SécuriÉPARGNE <sup>79</sup>	0,25€/mois/compte	1,88€/mois/compte

### SÉCURICOMPTE

		DÉCOUVERT	PRIX
SécuriCompte Découvert <sup>79</sup>	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	≤ 300,00€	1,35€/mois/compte
		DE 300,01€ À 800,00€	2,31€/mois/compte
		DE 800,01€ À 1200,00€	3,26€/mois/compte
		DE 1200,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte
SécuriCompte Découvert <sup>79</sup>	Souscrit à partir du 01/01/2017	≤ 500€	2,00€/mois/compte
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,80€/mois/compte
		DE 1000,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte

<sup>78</sup>- Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances

<sup>79</sup>- Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



## AUTRES SERVICES

Prix en €

### LES MAGAZINES

Dossier Familial	47,60€/an
Santé magazine	31,60€/an
Détente Jardin	17,60€/an
Régal	23,90€/an
Maison Créative	19,90€/an
Détours en France	45,00€/an
Plus de PEP's	19,90€/an
Parents	25,90€/an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier - 70015 Paris 15ème. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias

### Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications :  N° Cristal 09 69 32 34 40

(appel non surtaxé)

## CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



-  Pays de la zone Euro\*
-  Pays de l'Union Européenne (U.E.)
-  Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
-  Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.



## **FRAIS DE TENUE DE COMPTE**

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

## **OFFRE GROUPEE DE SERVICES**

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

## **LETTRE D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION**

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

## **FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR**

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

## **FRAIS D'OPPOSITION ADMINISTRATIVE**

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une opposition administrative, procédure qui permet au Trésor Public de recouvrer les amendes pénales et condamnations pécuniaires en appréhendant des capitaux détenus par un tiers (banquier, employeur, propriétaire...) créancier du débiteur du Trésor.

## **FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION**

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

## **DROITS DE GARDE**

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

## **OPC**

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupe des SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

## **FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS**

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et à la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.

● Services inclus dans le CAC

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité "sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte, sur le site internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) et auprès de votre Conseiller.

▲ Service bancaire de base : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

■ Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

## RÉSOLUDRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

### **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie**

#### **Service Qualité Clients**

**500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3**

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse :

**[www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr)** (coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

### **Le Médiateur auprès de la FBF**

**CS 151**

**75422 PARIS Cedex 09**

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur :

**[lemediateur.fbf.fr](http://lemediateur.fbf.fr)**

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

# SATISFAIT DE MA BANQUE

JE RECOMMANDE ...

N'ATTENDEZ PLUS, PARRAINEZ VOS PROCHES ! CHAQUE  
NOUVEAU CLIENT CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE PEUT VOUS  
FAIRE GAGNER JUSQU'À 150 €<sup>80</sup> !

POUR SIGNALER TOUTE OPÉRATION DE VIREMENT APPARAISSANT  
SUR VOTRE COMPTE N'ÉTANT PAS À VOTRE INITIATIVE :

0 969 394 009<sup>81</sup>

DÉCLARER UN SINISTRE AUTO, HABITATION,  
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE :

0 800 810 812 Service & appel  
gratuits

SOS CARTE :

0 969 399 291<sup>81</sup>

FAIRE OPPOSITION SUR UN CHÈQUE OU UN CHÉQUIER :

0 969 399 291<sup>81</sup>

DÉCLARER UN LITIGE DANS LE CADRE DE SON CONTRAT  
PROTECTION JURIDIQUE PLEINS DROITS :

0 800 813 810 Service & appel  
gratuits

## POUR PLUS D'INFORMATIONS



RENDEZ-VOUS EN AGENCE  
OU SUR [WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR](http://WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR)



Crédit Agricole  
Brie Picardie



@CA\_BriePicardie



Crédit Agricole  
Brie Picardie

<sup>80</sup>- 30€ pour une entrée en relation avec ouverture d'un Compte de dépôt et 150€ pour une entrée en relation avec réalisation d'un prêt immobilier. Récompense maximale de 300€ dans la limite de cinq recommandations. Offre sous réserve du maintien de l'offre. Consultez le règlement relatif sur notre site [ca-briepicardie.fr](http://ca-briepicardie.fr)  
<sup>81</sup>- Prix d'un appel local. Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : [dpo@ca-briepicardie.fr](mailto:dpo@ca-briepicardie.fr) ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 et en justifiant de votre identité. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 607. 01/19.

Toute une banque  
pour vous

  
BRIE PICARDIE